



LE DÉBAT PUBLIC SUR L'AGRICULTURE

Débat public sur le Plan Stratégique National - PAC

Angoulême – 24 octobre 2020
Souveraineté alimentaire

Présentation du débat *imPACtons* ! et du déroulé de la soirée

- La Cndp , une autorité administrative indépendante
- Une saisine obligatoire de la Cndp (septembre 2019)
- Décision de la Cndp d'activer une procédure de débat public (octobre 2019)
- Nomination d'une commission particulière (novembre 2019)
- 5 principes : indépendance, neutralité, transparence, équivalence, argumentation



Ilaria Casillo, Présidente



Lisa Bergeron



Albane Godard



Gilles-Laurent RAYSSAC



Paola Orozco-Souël



Daniel Rousseaux



Jean Sarrazin



Etienne BALLAN

✓ LES DIFFÉRENTES MODALITÉS DU DÉBAT



Du 25 au 27 septembre, 140 citoyennes et citoyens tirés au sort se réuniront pour débattre sur les enjeux de la politique agricole française et européenne



Une plateforme est mise à disposition pour permettre au grand public de donner un avis et formuler des propositions



Dès débats publics organisés partout en France, libres et ouverts à toutes et à tous



Un kit « J'organise mon débat » téléchargeable sur le site pour permettre à chacun d'organiser en autonomie un débat

1. Session d'information

- Approvisionnement en protéines végétales
- Facteurs de la souveraineté alimentaire

2. Travail par table

3. Présentation en plénière des propositions

4. Clôture du débat et rappel des prochains rendez-vous du débat *imPACtons!*

Approvisionnement en protéines végétales

Intervenant

- **Philippe DE GUENIN**, Directeur Régional de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de Nouvelle-Aquitaine

Facteurs de la souveraineté alimentaire

Intervenants

- **Catherine AUGUSTIN**, Présidente des Restos du cœur de la Charente
- **Stéphane LINO**, ancien élu local de Castelnaudary (Aude) pionnier du locavorisme et auteur du livre *Résilience alimentaire et sécurité nationale*

Travail par table - Approvisionnement en protéines végétales

Proposez **trois mesures** à insérer dans le Plan Stratégique National (PNS) ou dans le plan de relance pour rendre plus autonome la France dans la production de protéines végétales pour l'alimentation animale et humaine.

Vos propositions de mesures doivent être des actions concrètes et peuvent porter sur la modification de mesures existantes ou sur l'identification de nouvelles mesures. Précisez dans laquelle de ces deux catégories entrent vos propositions.

Vous pouvez également indiquer quel organisme ou acteur public devrait/pourrait mettre en place la mesure proposée et avec quelles ressources.

Proposez **trois leviers d'action** qu'il faudrait activer afin d'assurer une alimentation saine et accessible pour toutes et tous.

Restitution des propositions issues du travail par table par les porte-paroles

Merci !